

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2016

Le 18 janvier 2016 à 19 heures 30 en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code générale des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de BRENS.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Présents : Mmes LACHIZE Sandrine, LABRY Odile, BIGOT Lydia, MEHL Mireille, Virginie VAUTARET SUSPENE Catherine, Aurélie CORTINOVIS, Mrs PAITA Jean-Marc, BECOT Joël, ARMAND Dominique, GENS Marcel, GIORDANO Alfred, BIGOT Yannick, Bernard HAISMANN.

MR Jordane MASUREL est élu secrétaire de séance

Le conseil municipal :

Prend connaissance des décisions prises entre le 8 décembre 2015 et le 17 janvier 2016.

- Décide de construire un bâtiment neuf pour y installer les services de la mairie et de la bibliothèque et d'acquérir la parcelle cadastrée **B1 1266** d'une superficie de **985 m² à 55 € le m² soit 54 175 €** à Mr et Mme Jean PIQUET domiciliés 521 rue du Centre 01300 BRENS.
- Désigne l'Office Notarial de Belley pour établir l'acte, décide de prendre en charge les frais notariés et autorise le Maire à signer l'acte à intervenir
- Décide d'attribuer la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction de la mairie-bibliothèque à Madame Sylviane PINHEDE, architecte DPLG pour un montant de **54 855 € HT** soit 10,35% du montant des travaux estimé à 530 000 € HT et autorise le Maire à signer l'acte d'engagement et tous documents relatifs à cette mission
- Accepte la proposition de Mr le Maire pour l'embauche de l'agent d'entretien chargé d'assurer le ménage de l'école maternelle la salle des fêtes et la maison des sociétés, recruté en février 2015, en qualité de stagiaire à compter du 1^{er} février 2016.
- Prend connaissance des travaux de remplacement de la toiture à effectuer sur le bâtiment des services techniques et retient la proposition de l'entreprise Goyat pour la fourniture et pose d'ossature bois sans déposer la couverture actuelle montant approximatif des travaux : 14 500 € TTC.
Ces travaux seront effectués rapidement.
- Prend connaissance des actes de vandalisme perpétrés à l'école et à la salle des fêtes, des réparations effectuées par les services techniques et des devis de réparation établis par les entreprises compétentes et décide par 11 voix pour et 4 abstentions de faire installer des caméras de vidéosurveillance par l'entreprise COLLOT conformément au devis établi.
- Prend connaissance :
 - Des réparations à effectuer sur la pompe à chaleur de l'école : changement du vase d'expansion.
 - Du projet de construction d'un village senior sur la zone du pré du pont et de la réunion avec la SEMCODA et la communauté de communes prévue lundi 25 janvier 2016.
 - Cet aménagement nécessitera une modification simplifiée ou une révision simplifiée du PLU.
 - Du chiffre de la population pour 2016 : 1227 ha.

Le Maire,
Jean-Marc PAITA